Du bon déroulement de la course La Cachanaise

(https://ville-cachan.fr/actualites/du-bon-deroulement-de-la-course-la-cachanaise/)

Pour le bon déroulement de la course La Cachanaise prévue dimanche 24 mai 2026, le centre-ville de Cachan et les rues situées à l'intérieur du parcours de la course seront fermées à la circulation le 24 mai de 10h à 12h.

Des restrictions de stationnement sont également prévues aux abords du point d'accueil, de départ et d'arrivée de la course.

Certains arrêts de bus des lignes 162, 184, 187, 193, V1 et V3 ne seront pas desservis le 24 mai, entre 10h et 12h :

- Les arrêts Mairie de Cachan (bus 162, 184, 187, V1 et V3)
- L'arrêt Wilson-Provigny (bus 162, 193 et V1)
- L'arrêt Place Jacques Carat – Théâtre , Blum – Belgrand et Blum – Saussaies (bus 193).

Merci de vous reporter aux informations de la RATP pour plus d'informations.

Interdiction de circulation

Itinéraire de la course	Rues interdites de circulation de 10h à 12h

RD 157 – rue Marx-Dormoy	Rue Marx Dormoy et avenue du Président-Wilson entre les rues Marcel-Bonnet et Louis-Georgeon Rue Amédée-Picard Rue des deux-Frères
RD 256 – avenue du Président-Wilson	Avenue du Président-Wilson et entre la rue Marcel-Bonnet et la rue Pierre-Mauroy Rue Belle-Image
Promenade Esher Tyszelman	Rue Camille-Desmoulins dans son intégralité jusqu'au 7 avenue Cousin-de-Méricourt
Promenade des rives de Bièvre	Rue Victor-Schoelcher
Avenue Dumotel	Avenue Dumotel (entre les rues Louis-Georgeon et rue du Moulin-de-Cachan
Rue Georges-Vigor	Rue Georges-Vigor
Rue du parc de Cachan	Rue du parc de Cachan dans son intégralité
Rue François-Delage	Avenue Louis-Georgeon jusqu'au 7 avenue Léon-Blum Rue François-Delage dans son intégralité
Rue Guichard	Rue Guichard dans son intégralité, entre les rues Etienne-Dolet et Camille-Desmoulins
Avenue Camille-Desmoulins (second tour pour le 4 km)	Rue Camille-Desmoulins dans son intégralité jusqu'au 7 avenue Cousin-de-Méricourt Place Gambetta (entre les rues Raspail et Camille-Desmoulins)

Interdiction de stationnement

À compter du samedi 23 mai à 18h et jusqu'à la fin effective de la course (aux environs de 12h/12h30), le stationnement aux abords des points d'accueil, de départ et d'arrivée de la course est interdit pour permettre la sécurisation du

parcours et l’accès de secours.

Points de rassemblement de la course	**Tronçons d’interdiction de stationner**
Point d’accueil et de remise des dossards	Place Gambetta, entre les rues Raspail et Camille-Desmoulins Rue Raspail, entre les numéros 1 à 5
Point de départ : 11 rue Marx Dormoy	Rue Marx-Dormoy dans son intégralité
Point d’arrivée : 10 rue Guichard	Rue Guichard Rue Cousté, à partir de la rue Guichard et jusqu’à la première intersection avec la rue du Docteur-Hénouille

Nous vous remercions pour votre compréhension.